

Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de base

Description de la fonction

Chargé de cours, à titre accessoire, pour dispenser un cours de « **néerlandais écrit et oral** »

Grade minimum requis pour la fonction : aucun grade policier requis.

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation.

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier.

Pas d'application

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation
- Faire preuve de disponibilité

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.

- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- disposer d'un diplôme de « néerlandais » ou tout autre équivalence en vue de pouvoir dispenser des cours tant en expression écrite qu'en expression orale.
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Prérequis :

Le candidat à cette fonction qui ne fait pas partie des membres de la police intégrée:

- Devra fournir un **extrait du casier judiciaire** datant de maximum 3 mois à la date de parution de cette offre.
- Fera l'objet d'une vérification sur les conditions de sécurité (**screening**) **réalisée par un fonctionnaire de police**. Il s'agit de vérifier si la personne n'a pas commis de faits constituant un manquement grave aux règles de déontologie en application à l'Académie Provinciale de Police du Hainaut et pour ce faire, complètera le formulaire de consentement.

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : Fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : Uniquement via le lien suivant <https://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 11/01/2019

Date limite : 11/02/2019

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :
juliane.flamecourt @hainaut.be